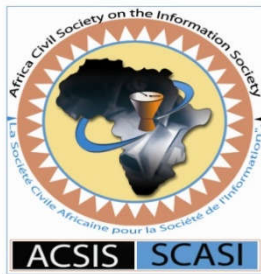


## **African Civil Society on the Information Society**

### **The Panafrican Organisation on ICT For Sustainable Development**

**Granted with Consultative Status UN ECOSOC  
Member of the African Union ECOSOCC**



## **Société Civile Africaine sur la Société de l'Information**

### **Organisation panafricaine pour les TIC et le Développement Durable**

**Dotée du Statut Consultatif ECOSOC NU  
Membre de l'ECOSOCC de l'Union Africaine**

[www.acsis-scasi.org](http://www.acsis-scasi.org)

ACSIS – SCASI, 2675 Avenue Cheikh Ahmadou Bamba Ouagou Niayes II Dakar SENEGAL - Cadre Légal : Arrêté N°3917/MINT/DAGAT/DEL/A DAKAR-SENEGAL du 05/05/2008  
Compte bancaire n° : 141036165801 ECOBANK Sénégal Code banque : SN094 Code Guichet : 01009 - Clé RIB : 56 - Agence VDN code Swift : ECOCSNDA  
ACSIS, 73B, Avenue d'Aïre 1203 Genève SUISSE – Compte bancaire : Banque Alternative Suisse : IBAN CH89 0839 0034 6494 1000 5

## **CONFERENCE DE L'UNION AFRICAINE SUR LE COMMERCE ELECTRONIQUE NAIROBI, KENYA - 23 - 25 JUILLET 2018**

### **Contribution de Dr. Cisse Kane, Président ACSIS, Membre ECOSOCC UA Session sur l'inclusion**

Excellences,  
Mesdames, Messieurs, distingués panélistes,  
Chers participants,  
Mesdames, Messieurs

Au nom de la Société Civile Africaine sur la Société de l'Information (ACSIS), et du Conseil Economique et Social de l'Union Africaine je voudrais tout d'abord remercier l'Union Africaine pour m'avoir invité à prendre part en tant qu'intervenant à cette rencontre importante sur le Commerce électronique.

Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) jouent un rôle majeur dans le développement économique et social grâce à la valeur ajoutée qu'elles apportent en matière de création d'emplois et de génération de ressources mais aussi à toutes les retombées significatives dans tous les secteurs (transparence, bonne gouvernance, formation, accès à la société de l'Information en général, renforcement de la démocratie, etc.). Cela est en droite ligne avec les objectifs fixés par l'agenda 2063 de l'Union Africaine notamment en matière d'autonomisation des populations africaines, d'intégration et de solidarité, pour une transformation du Continent africain grâce au TIC.

Cependant, force est de reconnaître que l'Afrique est à la traîne dans l'accès aux TIC et ne bénéficie pas assez des retombées du numérique. L'Economie des pays africains n'est pas suffisamment entrée dans le numérique et beaucoup de citoyens africains sont encore exclus des TIC avec un taux moyen de pénétration d'Internet bas ! Les besoins d'accès, de connectivité, de large bande, de généralisation de l'usage des TIC et de l'Internet pour le développement de l'Afrique restent entiers dans certains pays.

Les coûts actuels d'Internet et des télécommunications en général sont hors de portée de la plupart des ménages. La faiblesse du taux de pénétration d'Internet montre que l'exclusion numérique perdure et peut devenir une source de handicap pour les économies africaines, si l'on ne prend garde à ce que l'Afrique passe du statut de consommateur à celui d'acteur des TIC. En effet, il y a beaucoup de potentiel pour le développement des TIC en Afrique, qui ne peut être exploité sans la mise en œuvre d'un environnement politique, institutionnel, administratif favorable. La faiblesse des taux de pénétration d'Internet est à mettre en relation avec l'absence de contenus locaux et des langues africaines mettant ainsi hors de course tous les citoyens analphabètes. Cela est préjudiciable la

préservation des vécus et héritages culturels dans plusieurs pays africains. L'absence de contenus locaux africains constitue d'ailleurs une perte d'opportunité en termes de revenus pour les compagnies internationales.

Le manque d'accès à l'Internet et aux TIC atténue les efforts des gouvernements africains, réduit l'accès à une éducation de qualité, et maintient le déficit de connaissances. Cela maintient aussi des citoyens dans une situation de consommateurs plutôt que de producteurs de contenus numériques pour la société de l'information, et limite leur contribution en tant que citoyens locaux et mondiaux du 21<sup>ème</sup> siècle. Pour ces personnes, l'économie numérique n'est pas considérée comme un vecteur de développement, mais plutôt comme une vache à lait, tel qu'il est et a été expérimenté dans la télécommunication mobile, l'exploitation minière ou l'industrie agricole, par lequel les Africains dans leur ensemble souffrent de la violence structurelle, maintenus qu'ils sont, dans un terrain de jeu injuste et non nivelé. Les bénéfices de l'industrie des télécommunications retournent en grande partie dans les pays d'origine des entreprises de télécommunications internationales, évalués en milliards de dollars dans des fonds de développement potentiels qui peuvent être utilisés pour l'amélioration durable des conditions des peuples africains.

Le manque d'accès aux technologies et le renforcement des capacités dans le domaine des TIC est non seulement un coût d'opportunité dans le potentiel de développement social, économique, politique et environnemental, mais est également source de risque potentiel en termes de sécurité de l'information nationale, la défense cybernétique nationale, la souveraineté numérique et la protection des données pour tous les peuples africains. D'autant plus que les principaux opérateurs de centres de données sont contrôlés et exploités voire entièrement détenus, dans un modèle de boîte noire par des entreprises privées.

Le manque de financements disponibles est un énorme obstacle à la mise en œuvre réussie globale des TIC et de l'autonomisation de masse (humaine, technique et institutionnelle) en Afrique. Cette mise en œuvre difficile, voire impossible, même lorsque les recommandations sont clairement définies et s'avèrent bénéfiques pour la nation, ou même lorsque les organisations internationales telles que les Nations Unies et l'Union africaine, par l'intermédiaire d'initiatives comme les objectifs de développement durable (ODD), du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI et WSIS + 10) la CNUCED et la Commission de la science et de la technologie (CSTD), ont apporté des preuves suffisantes et claires que les TIC peuvent tenir la promesse de la croissance et le développement durable dans toute l'Afrique. Ceci est en droite ligne avec les constats de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et l'Agenda d'action Addis-Abeba pour le financement du développement, etc.

Malgré des avancées certaines, l'inclusion numérique reste un défi énorme pour bon nombre de pays africains, voire une chimère. En effet, en résumé :

- les taux de pénétration de l'Internet restent relativement bas (autour de 28% en moyenne) par rapport au reste du monde. 5 à 10 % dans plusieurs pays (RDC, Tchad, Guinée, Bénin, etc.).
- La plupart des africains surfent encore largement sur le Net en utilisant des langues qui ne sont pas les leurs. Ce qui limite d'ailleurs l'accès potentiel au numérique et en exclut les personnes non alphabétisées.
- les contenus locaux et adaptés sont très souvent défaut.

- Dans de nombreux pays, les populations sont souvent réduites à de simples utilisateurs sans grande prise sur les processus (création de logiciels, de contenus, fabrication de matériel, etc.)
- Les africains vivent aussi les méfaits du numériques avec la 'gadgétisation-peoplisation' avec la place que prend le divertissement dans l'accès à Internet (à travers notamment les réseaux sociaux), détournant des vrais enjeux (Savoirs, connaissances, créativité, emplois, etc.)
- la généralisation de la téléphonie mobile ne saurait à elle seule combler le déficit réel d'ACCES AUX CONNAISSANCES ET SAVOIRS PARTAGES, à la place de l'ordinateur
- l'Afrique ne bénéficie pas assez des retombées du secteur des TIC : La plupart des compagnies TIC opérant en Afrique qui sont les plus prospères de notre continent, sont aux mains de multinationales étrangères. L'Economie Numérique en Afrique est moins une opportunité qu'une vache à lait qui ne profite pas assez à la population
- les défis des déchets électriques et électroniques restent entiers dans le continent africain
- la cybercriminalité et ses expressions multiformes préoccupent chaque jour davantage
- la protection des données personnelles et la souveraineté numérique n'est pas encore une priorité malgré ses enjeux, alors que partout ailleurs on s'organise...
- la vulnérabilité par rapport au cybercrime (fraude, hacking, contenus non désirés, etc.) est une réalité prégnante en Afrique

C'est l'ensemble de ces défis et d'autres encore, que nous devons relever ensemble si nous voulons que les TIC soient un vrai vecteur de développement inclusif.

#### **Le diagnostic général des TIC et de l'Internet en Afrique est le suivant :**

- Le caractère extraverti des économies liées aux TIC et à l'Internet e
- La faiblesse d'un leadership panafricain (réglementation, protection des données, cybersécurité, confiance et souveraineté numérique, faiblesse du cadre réglementaire, etc.)
- Le faible taux de pénétration d'Internet par rapport au reste du monde (moyenne 30%)
- La persistance des différentes fractures numériques et les défis de l'intégration des TIC dans le tissu économique (coûts, impact environnement, contenus inappropriés, gadgetisation, fake news, etc.)
- Niveau d'analphabétisme assez élevé au niveau des femmes
- Analphabétisme numérique (25% de moins que les hommes en Afrique)
- La fracture liée au genre avec toutes les inégalités et tous les défis (les femmes sont en général les moins alphabétisées, les moins bien payées, qui ont le moins accès aux emplois salariés)
- L'Afrique est un champ presque vierge dans le domaine du commerce électronique (avec une part tournant autour de 1%). C'est donc une terre d'opportunités et de possibilités, une terre de potentiel et de défis. Les conséquences de toute action d'intégration dans le commerce électronique vont affecter en dernier ressort les populations.
- La faiblesse des investissements (infrastructures, secteurs sociaux, innovation) dans le secteur comparée à l'importance des bénéfices
- Nous considérons que le commerce électronique comme une formidable opportunité pour que nos pays entrent de plain-pied dans l'économie numérique (accroître les revenus et créer des emplois). Pour cela il est nécessaire que le commerce électronique soit réellement un facteur de croissance et de création d'emplois, une réponse à la face moins reluisante de l'Internet et des TIC, en mieux impliquant les populations locales.

C'est pourquoi nous félicitons l'Union Africaine pour son initiative de convenir cette conférence sur le développement du Commerce électronique en Afrique. Cette conférence qui survient quelques mois après le lancement de la zone de libre-échange de l'Union Africaine.

### **Les contraintes exogènes**

Au-delà de la situation dans le domaine des TIC en Afrique, il y a lieu de tenir compte des contraintes et défis capacitatifs qui se posent dans la plupart des pays africains :

- L'acuité des problèmes de survie et de développement (accès à l'eau, à une santé de qualité, à l'éducation, à l'emploi) qui relègue souvent au second plan l'accès aux TIC
- la faiblesse de l'accès à Internet dans plusieurs pays (besoins d'accès)
- l'analphabétisme numérique (importance de la population non scolarisée et non initiée aux TIC)
- la faiblesse de l'accès à l'énergie dans plusieurs pays

### **Pour un e-commerce inclusif en Afrique**

Afin d'assurer une vraie transformation numérique, créer de nouveaux marchés, inspirer de nouvelles solutions utiles aussi à la communauté internationale, l'accès au Commerce électronique ne doit pas seulement être extraverti, orienté vers la favorisation de l'accès aux marchés africains par les multinationales, il doit tenir aussi compte des besoins spécifiques des populations. Pour cela, nous proposons les mesures suivantes

- Assurer un portage politique au plus haut niveau, de la question de l'Economie numérique avec une insistance sur l'appropriation des TIC par les populations en sensibilisant les plus hautes autorités africaines sur les enjeux du numérique en tant qu'outil pour la transformation du continent. Il devient urgent de réunir les ministères régaliens concernés de premier chef (TIC, Commerce, Sécurité Nationale, justice, administration territoriale, santé, éducation) afin de se concerter et de dégager des stratégies cohérentes pour relever le défi inéluctable de la transformation numérique.
- Assurer un leadership fort afin de mieux tirer bénéfice des dividendes de l'économie numérique dans nos pays en explorant les voies et moyens de mieux capter les ressources provenant de ce secteur afin de mieux les réinvestir dans la promotion inclusive et durable à des TIC abordable, à l'innovation et à la création d'emploi, l'accès aux outils TIC, à l'énergie, etc. C'est dans cette perspective que le Conseil Economique et Social de l'Union Africaine (AU ECOSOCC) a proposé l'organisation d'un Sommet des Chefs d'Etats Africains axé sur l'Economie Numérique et la Croissance Durable. Nous demandons aux participants à cette conférence de soutenir cette proposition pour qu'elle figure parmi les recommandations
- Agir sur les différentes fractures (zones urbaines vs zones rurales, hommes vs femmes, alphabétisés vs non alphabétisés)
- Agir sur le coût de l'accès aux TIC et à l'Internet souvent prohibitifs dans les pays africains
- Mieux favoriser l'utilisation des langues et cultures locales. Il est nécessaire de favoriser des outils qui parlent aux populations (applications favorisant l'expression culturelle et l'appropriation pour le plus grand nombre), en incluant les personnes actives non scolarisées

- Adopter une approche inclusive réunissant tous les stakeholders autour des ministères régaliens (TIC, Commerce, Communication, Sécurité, Justice, etc. )
- Aider à faire le point sur les enjeux liés à l'accès à l'économie numérique et au e-commerce en général en tenant compte de leur rôle dans la création de richesses. Dans cette perspective il est utile de saluer le travail d'exploration au niveau des populations locales en milieu urbain ou dans les zones rurales (ET-Ready), initiée par la CNUCED. Il nous semble opportun de le poursuivre dans les pays africains et d'envisager une mise en œuvre concertée avec tous les partenaires (gouvernements, privés, société civile, Academia, collectivités locales, etc.)
- Protéger les populations en mettant en œuvre des cadres législatifs pour la protection des données personnelles
- Impliquer la société civile et la Diaspora dans l'élaboration des programmes de e-commerce et de transformation numérique en général

Le e-commerce c'est aussi les citoyens, les consommateurs. Il est tout aussi important qu'ils s'approprient les outils et qu'ils les utilisent. D'où la nécessité :

- de sensibiliser les citoyens sur le caractère inéluctable de la transformation digitale,
- de favoriser l'instauration de nouveaux types de comportements tenant compte de la transformation digitale (eg. Mobile banking)
- de former massivement les jeunes, les fonctionnaires de l'administration, les entrepreneurs artisanaux aux nouveaux métiers du numérique et aux enjeux de la transformation numérique
- de créer un environnement favorable au développement du commerce électronique (adressage, connectivité, accessibilité, accès, confiance)

L'inclusion dans le e-commerce est aussi censée faciliter la vie aux populations en développant des services à distance avec des plateformes tenant compte des besoins spécifiques des populations. C'est pourquoi il est nécessaire de favoriser les investissements massifs dans l'accès à la large bande et dans la capacitation des populations. La question du e-commerce doit être intégrée dans une politique plus globale et volontariste de transformation numérique de l'Afrique, car sans les mesures d'accompagnement il y a un risque de mauvaise appropriation de la question du e-commerce par les citoyens. Au-delà de cette question, il est important que l'Afrique se penche sur la question de l'Economie Numérique et agisse sur les facteurs qui peuvent favoriser l'intégration au numérique. ACSIS est à ce titre très fière de faire partie de l'initiative **e-trade for all** facilitée par la CNUCED

Dans beaucoup de pays africains, les TIC ne sont pas encore conçus comme une priorité. Les membres d'ACISIS (individus et organisations) œuvrent déjà sur le terrain, notamment sur les aspects liés à la sensibilisation et à la formation en compléments des actions gouvernementales. À travers les organisations membres, nous apportons au quotidien notre contribution dans le développement d'applications visant à booster l'entrepreneuriat en Afrique, mais aussi à la formation, à la sensibilisation dans le domaine des TIC (cybersécurité, localisation, migration vers IPV6, solutions pour l'accès en zones isolées, e-applications, etc.). Nous lançons un appel pour une approche intégrée des TIC et du Commerce électronique en Afrique.

Je vous remercie de votre attention.

Dr. Cissé Kane, Président ACSIS

[www.acsis-scasi.org](http://www.acsis-scasi.org)

Nairobi le 24 juillet 2018